

AVIS DE VENTE D'UN TERRAIN BATI

L'Etude de Maître NEATOBEI BIDI Valentin, Huissier de justice – Commissaire-priseur, met en vente un terrain bâti d'une superficie de 578,08m², sis au quartier Sabangali, section 1, îlot 10, Plan 1719, objet du Titre Foncier N° 5548 appartenant à l'Antenne N'Djaména du Bureau régional de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH à Yaoundé.

La mise à prix est de Quarante Quatre millions Neuf Cent un Mille (44.901.000) Francs CFA. L'offre doit être dans une enveloppe fermée libellée « **Vente case de passage GIZ** », portant les nom et prénoms, les contacts de l'intéressé et **déposée au plus tard le lundi, 21 décembre 2020 à 15h00** à l'Antenne de GIZ à N'Djaména, quartier Klémat, rue 3258, porte 247, Canal Saint Martin.

Les postulants doivent verser une caution remboursable (qui sera remboursée aux non adjudicataires dès l'adjudication) de quatorze millions (14.000.000) Francs CFA par chèque certifié à l'ordre de **GESELLSCHAFT FÜR INTERNATIONALE ZUSAMMENARBEIT (GIZ) GmbH** à déposer auprès de la caisse du Bureau de la GIZ contre accusé de réception sur la copie. Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres, la copie du chèque accusée reçu par la caisse du Bureau de la GIZ.

La vente est expressément comptant avec 12% en sus.

L'ouverture des offres se fera le Jeudi, 07 Janvier 2021 à 10h00 et le résultat sera communiqué au plus offrant le 11 Janvier 2021. Les autres soumissionnaires ne seront pas contactés.

L'adjudicataire bénéficiaire doit s'acquitter de la totalité du prix de vente et des frais accessoires dans les vingt (20) jours suivant l'adjudication. Il doit entreprendre des démarches, après la réception du procès-verbal de vente, auprès du Conservateur de la propriété foncière afin de muter le titre en son nom.


En cas de non-respect par l'adjudicataire des échéances ci-dessus indiquées, la GIZ se réserve le droit d'annuler l'adjudication au profit du soumissionnaire le plus offrant sur la liste, sans préjudice du remboursement des frais qui pourraient en résulter pour l'organisation.

Toute personne intéressée est priée de s'adresser aux numéros ci-après pour visite guidée :

- 1- Maître DJERANDOH BOUKAR Ozias (Etude de Maître NEATOBEI BIDI Valentin), Huissier de Justice – Commissaire-priseur, Contacts téléphoniques : **+235 66 62 57 64/95 98 30 31** ;
- 2- NEMADJI Ndoletta (GIZ), contacts téléphoniques : **+235 66 68 83 38/99 84 52 95**.

Pour la GIZ


Felix Kirsch,
LL.M.(Exeter)
Coordinateur de Portefeuille
GIZ Tchad


Daniel ANANI
Directeur Administratif et Financier
GIZ Tchad


Me DJERANDOH BOUKAR Ozias
L'Huissier de justice titulaire de charge

